

# Affaire Fillon : même la femme de César...



Je ne reviendrai pas sur les détails de ce que l'on peut désormais appeler « l'affaire Fillon » qui sont abondamment repris et commentés avec gourmandise par tous les médias de France et de Navarre... Je ne désire pas non plus accabler davantage le couple Fillon qui porte sa croix, je trouve, avec une obstination certaine et quelque dignité, d'autres s'en chargeront avec joie.

Non, si je m'intéresse à cette affaire c'est avant tout parce qu'elle est emblématique de la décadence des mœurs politiques françaises qui n'en finissent plus de s'enfoncer dans la profondeur des abysses où elles ont commencé de sombrer depuis fort longtemps.

Personne ne sait avec certitude, du moins à l'instant où j'écris ces lignes, si le parquet financier trouvera matière à

poursuivre dans cette affaire, mais le comportement de François Fillon peut laisser penser qu'il s'attend à une issue qui lui paraîtrait sinon totalement favorable mais qui, du moins, lui permettrait de continuer à prétendre à la magistrature suprême, en conformité avec le mandat que lui ont octroyé les électeurs du second tour de la primaire de la droite et du centre.

Il l'a d'ailleurs affirmé très tôt lui même : seule une mise en examen pourrait l'inciter à abandonner.

Or il n'est pas certain que cette mise en examen, si elle devait survenir, soit effective avant le 17 mars 2017, date limite du dépôt des candidatures pour le scrutin du 23 avril. Une fois les candidatures officiellement enregistrées, il n'y aurait plus aucune raison pour que François Fillon soit déclaré hors course et s'il est élu, il pourra aller jusqu'au bout de son mandat sans être autrement inquiété.

Je souhaite donc bien du plaisir à ceux qui, dans son propre camp, le pressent déjà d'abandonner « pour ne pas nuire à l'image du parti » ou « pour ne pas brouiller le message adressé aux électeurs », j'en passe, et des meilleures...

Je ne suis d'ailleurs pas certain que des intérêts personnels ne se mélangent pas un peu, voire beaucoup, avec l'intérêt collectif brandi par toutes ces belles personnes qui craignent à juste titre de perdre des élections (présidentielle et législatives) réputées « imperdables » il y a encore dix jours.

Cependant, même si je me garde bien de vouloir confondre morale et politique (ces deux mots accolés me semblent même constituer un épouvantable oxymore), je ne peux m'empêcher de m'interroger sur l'aveuglement qui s'empare de nos hommes politiques dès qu'il s'agit de pourvoir à leurs ambitions.

Car même si François Fillon, soit parce qu'il est un fin politique, soit parce qu'il est chanceux comme un maréchal de

Napoléon, en est arrivé à être LE candidat de la droite et du centre, il devrait malgré tout se rendre compte par lui-même des dégâts que cause sa vaine obstination à défendre la théorie du complot dont il serait victime.

En effet, il existe une raison corrélative à cette morale que d'aucuns brandissent comme un glaive pour pousser le soldat Fillon à quitter le champ de bataille avant que la justice ne se soit elle-même prononcée : il s'agit de la simple décence. César-Fillon ne peut pas se permettre que sa propre épouse lui fasse honte publiquement. Etant proche du pouvoir, elle n'a pas de droit à l'erreur et se doit d'être considérée comme irréprochable : c'est pourquoi, comme le dit si bien le vieil adage, « même la femme de César ne doit pas être soupçonnée ».

**Bernard Campan**